



Maison des associations et des bénévoles

La Municipalité a pris l'engagement d'accompagner le monde associatif et investissant dans la construction d'une Maison des Associations et des Bénévoles. Si la vie associative irrigue l'ensemble des quartiers de la Ville, l'absence d'un lieu de rassemblement dynamique pour ses acteurs (membres et dirigeants) ne permet pas aujourd'hui de créer un lien social fort entre les associations notamment entre celles basées en centre-ville et celles des quartiers périphériques. Plus précisément et faute de lieu identifié permettant le partenariat, il est difficile de créer un guichet unique destiné à faciliter non seulement le fonctionnement quotidien et pratique des associations mais de

Contexte : pourquoi une maison des associations ?

La Ville compte aujourd'hui 400 associations couvrant très largement les activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs. Pourtant, la commune ne dispose pas de lieu unique et clairement identifié permettant aux acteurs de la vie associative de réaliser pleinement leur objet social, de partager des ressources et des expériences pour favoriser le lien social et le développement de leurs actions.

Actuellement, plusieurs lieux épars et parfois inadaptés sont mis à disposition des associations. Ils ne permettent pas des collaborations et des partenariats entre elles.

Le projet consiste donc à créer un lieu fédératif et solidaire des actions des associations locales. en aménageant un immeuble (environ 2 900 m²), en centre-ville et à la confluence de plusieurs quartiers pour accueillir les associations, leurs membres et leurs dirigeants dans des conditions adaptées.

Objectifs du projet

Un point de rassemblement pour les bénévoles du territoire

Conçu comme une sorte de « cluster », le projet de maison des associations vise à permettre :

- > le mentorat entre une association expérimentée chargée d'aider et de suivre soit une jeune association, soit un groupe d'habitants porteur d'un projet de création ;
- > la mutualisation des savoir-faire et des moyens humains et matériels pour favoriser la fiabilité de la gestion associative et la réalisation de projets et d'événements ;
- > la bourse du bénévolat, pilotée par la Ville, visant à créer une passerelle entre des habitants désireux de s'investir dans des actions et des projets des associations ;
- > la création de passerelles entre le monde associatif et le monde économique.

Des espaces de travail partagés pour les structures associatives

La Maison des Associations offrira, outre un espace de coworking, des services pratiques pour faciliter leur fonctionnement avec la mise à disposition de salles de réunions et de

bureaux de travail. Les associations pourront ainsi être domiciliées sur le site et disposer d'outils de reprographie et de bureautique adaptés à leurs besoins collectifs. En tant que lieu « ressources », la maison des associations doit permettre à leurs dirigeants de disposer d'outils permettant de conforter la gestion juridique, sociale et financière des associations dont ils sont responsables.

Un lieu de rayonnement

A travers une gouvernance partagée entre la Ville et les représentants des associations, la maison des associations proposera des journées portes ouvertes, l'animation du Forum des associations, des rencontres thématiques et des événements inter-associatifs. En disposant de moyens du programme opérationnel FEDER/FSE, la maison des associations, facilement accessible en centre-ville, doit constituer un site ouvert et moderne qui doit aussi redynamiser un quartier en pleine mutation urbaine à travers un programme de logements ouvert très directement sur le cœur de ville et les berges de l'Aisne.

La maison des associations doit être un lieu agréable et adapté permettant les rencontres entre associations et citoyens pour des projets et des collaborations durables et innovantes.



VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

